



Réseau de recherche en
santé des populations du
Québec

Appel de propositions à des initiatives structurantes

Regroupement stratégique Inégalités sociales de santé-services et soins de première ligne (RS ISS-SPL) et du Regroupement stratégique Santé mentale (RS SM)

But du concours

Le but de ce concours, présenté par deux des Regroupements stratégiques du Réseau de recherche en santé des populations du Québec (RSPQ), est de permettre de financer **une équipe de chercheurs s'intéressant à la question des inégalités sociales de santé mentale** et d'unir leurs expertises autour de cette thématique de recherche spécifique.

Les Regroupements stratégiques entendent financer un projet pilote (financement maximal de 10 000 \$) en vue de renforcer leur soumission à un concours de financement externe. La problématique du projet financé devra se situer aux interfaces des deux regroupements stratégiques et générer des retombées sur les interventions en santé des populations ou sur les politiques publiques. Ces aspects doivent être clairement démontrés lors de la présentation du projet. Les collaborations entre les regroupements stratégiques et d'autres organismes impliqués seront considérées positivement. L'équipe de recherche doit s'engager à déposer une demande de subvention auprès d'un organisme de financement externe d'ici la fin l'automne 2017.

Créé en 2002 et financé par le Fonds de recherche du Québec santé (FRQ-S), le Réseau de recherche en santé des populations du Québec (RRSPQ) regroupe des chercheurs qui travaillent en santé des populations autour de six regroupements stratégiques. Leurs efforts visent à identifier, comprendre et agir sur les déterminants sociaux de la santé afin d'orienter les interventions de santé publique et éclairer les politiques publiques dans le but de participer à l'amélioration de la santé des populations. Il vise à encourager les collaborations interdisciplinaires, interinstitutionnelles et intersectorielles, essentielles pour la compréhension des problèmes de santé contemporains.

Critères d'admissibilité

- Ce concours est ouvert à tous les membres chercheurs réguliers du RRSPQ.
- Le projet doit impliquer minimalement un chercheur régulier du RS ISS-SPL et un chercheur régulier du RS SM.
- Le projet doit intégrer les thématiques des 2 regroupements stratégiques du RRSPQ, donc porter sur les inégalités sociales de santé mentale.
- Au moment du versement des fonds, l'équipe ne devra pas disposer de fonds provenant d'un autre organisme subventionnaire pour la réalisation de ce projet.
- Un membre chercheur régulier du RRSPQ ne peut soumettre qu'une seule demande dans le cadre de ce concours, en tant que chercheur principal ou co-chercheur principal.
- L'équipe doit s'engager à soumettre une demande de subvention au terme de ce soutien financier et en informer les responsables des regroupements stratégiques.
- Les simples recensions des écrits ne peuvent constituer des projets admissibles dans le cadre de ce concours.

Critères d'évaluation

L'évaluation des propositions tiendra compte des éléments suivants :

- Qualité scientifique : 1) Clarté de la problématique et des objectifs; 2) rigueur de la méthodologie; 3) réalisme de la proposition et de l'échéancier de réalisation; 4) résultats escomptés et retombées en termes de projet futur ou d'impact.
- Pertinence en lien avec les domaines de recherche privilégiés des regroupements stratégiques du RRSPQ. Un intérêt particulier sera porté aux projets portant sur une des problématiques ou aspects suivants :
 - Amélioration des services pour des populations vulnérables les plus affectées par les inégalités sociales de santé mentale (immigrants, réfugiées, personnes itinérantes, etc.);
 - Accès et adaptation des services de santé mentale de première ligne (incluant les services communautaires) en milieu rural;
 - Recherche transformationnelle favorisant l'équité dans le système de santé mentale (potentiel de réduction des ISS, action ciblée sur les déterminants sociaux, etc.).
- Collaborations interdisciplinaires, interinstitutionnelles et intersectorielles de l'équipe.
- Collaborations/Partenariats à forte valeur ajoutée (partenaire communautaire, acteurs clés en politique de santé, etc.).
- Retombées anticipées : potentiel d'amélioration des interventions en santé des populations, des services, et des politiques publiques.
- Effet levier : la capacité d'attirer des partenaires et d'obtenir d'autres sources de financement.
- Plan de pérennité : planification du développement du projet au-delà de l'année de financement.
- La description d'un échéancier clair et réaliste : l'échéancier doit s'étaler sur un an.

Objectifs des regroupements stratégiques

Le RS en santé mentale du RRSPQ a été créé afin de stimuler la recherche dans ce domaine au Québec et favoriser le partage de connaissances autour de la santé mentale publique. Les problèmes de santé mentale représentent un grand fardeau pour la collectivité et justifient qu'on s'y intéresse du point de vue de la santé publique. L'amélioration de la santé mentale est une entreprise complexe nécessitant l'utilisation de stratégies diversifiées et la mobilisation de multiples partenaires. Il existe de nombreuses données sur des interventions efficaces de promotion de la santé mentale, de prévention et de traitement des troubles mentaux courants, mais qui tardent à être mises en application.

Objectifs du Regroupement stratégique Santé mentale :

1. Augmenter la capacité de recherche interdisciplinaire, interinstitutionnelle et intersectorielle en santé mentale publique
2. Soutenir des initiatives structurantes en santé mentale publique en favorisant un maillage interdisciplinaire, interinstitutionnel et intersectoriel
3. Favoriser le partage et l'utilisation des connaissances issues des recherches en santé mentale publique

Le regroupement stratégique sur les inégalités sociales de santé et les soins de première ligne (RS ISS-SPL) a pour mission première de favoriser le développement d'un réseau de chercheuses et chercheurs, en accordant une attention particulière à l'étude des ISS présentes en milieu rural, dans les moyennes et petites villes ainsi que dans les communautés autochtones.

La mission du regroupement vise donc à stimuler et soutenir le développement d'équipes de recherche, à aider à structurer la recherche sur les ISS-SPL dans l'ensemble du Québec, à faciliter l'obtention de financements et à soutenir le partage des connaissances et des savoirs sur la question des ISS-SPL entre les différentes régions et groupes de recherche du Québec.

Objectifs du Regroupement stratégique sur les inégalités sociales de santé et les soins de première ligne :

1. Augmenter la capacité de recherche interdisciplinaire, interinstitutionnelle et intersectorielle sur les inégalités sociales et soins de première ligne (ISS-SPL), plus particulièrement en complémentarité avec les capacités déjà existantes au Québec, notamment à Montréal.
2. Soutenir des initiatives structurantes et porteuses sur la question des ISS-SPL.
3. Favoriser le partage et l'utilisation des connaissances issues de la recherche sur les questions en lien avec les ISS-SPL.

Dépôt des demandes et date limite :

Les demandes complétées doivent être **acheminées par courriel** à l'adresse suivante : rrspq.santementale.chum@ssss.gouv.qc.ca

La date limite pour le dépôt des demandes est le **15 février 2017, 16 h.**

Autres informations :

- Toute demande de subvention externe et/ou présentation et publication qui résultera de ce financement doit inclure comme co-chercheurs les chercheurs impliqués dans la présente demande. Toute activité subventionnée par le RRSPQ et ses regroupements doit faire mention du soutien du RRSPQ comme organisme de financement.
- Les résultats seront acheminés par courriel au plus tard le 10 mars 2017.
- Pour tout autre renseignement, écrivez à **Madame Denise Koubanioudakis** à l'adresse suivante : rrspq.santementale.chum@ssss.gouv.qc.ca.